

12.01.2010 - 14:22 Uhr

M. Merz devient un risque pour la sécurité : il doit s'en aller !*Bern (ots) -*

Incorrigible, M. Merz ne tient compte ni de mandats politiques, ni des règles et conventions démocratiques. En agissant en solitaire, il brusque toujours plus le personnel de la douane et garde-frontière à son tour. D'où l'exigence de garanto de la démission du chef du DFF.

Le conseiller fédéral Merz oppose une résistance active aux mandats impartis par le Conseil national et le Conseil des États visant à examiner et étoffer, enfin, les effectifs du personnel de la douane et du Corps des gardes-frontière (Cgfr). Las, le ministre du personnel fait exactement le contraire: bien que l'Administration fédérale des douanes (AFD) ait dû supprimer 420 postes jusqu'en 2008 par le biais des programmes d'austérité budgétaire de la Confédération et se soit vu contrainte d'abaisser la densité de contrôle même et précisément dans le cas de la douane civile, il est maintenant question d'imposer jusqu'au niveau de l'AFD le programme de consolidation pour 2010 de la Confédération. "Économiser à n'importe quel prix", tel est manifestement le credo de M. Merz, et économiser au mauvais endroit la conséquence.

Une telle politique entraîne une nouvelle réduction des cotes de contrôle trop basses - actuellement déjà - à la frontière. Or, si l'AFD veut être à même de continuer d'encaisser plus de 23 milliards de francs pour la Confédération et d'assurer un niveau suffisamment élevé de sécurité en matière de contrôles des personnes et des marchandises, elle a besoin de personnel en suffisance et n'a que faire des oeillères teintées d'idéologie du ministre des finances. Depuis que M. Merz est en fonction, il choque de manière répétée le personnel de la douane et garde-frontière par ses initiatives unilatérales, peu réfléchies et dangereuses. Ainsi, il s'en prend à présent aux prétendus "privilèges" du Cgfr et entend réviser le régime de préretraite des gardes-frontière, alors que celui-ci a été trouvé justifié - tout comme ses pendants du DDPS et du DFAE - en raison de la charge physique et psychique extrêmement élevée inhérente à la profession, pas plus tard qu'il y a un an et demi, lors de l'examen des systèmes de rentes.

Dans son rapport du 23 octobre 2009, la commission de gestion du Conseil national a ouvertement critiqué la politique en matière de personnel menée par le Conseil fédéral, et par ricochet, celle du DFF. Chiche ! Le ministère des finances n'en poursuit pas moins sa politique du personnel dépourvue de concept, comme le montrent ces exemples.

Après les défaillances liées à la transmission calamiteuse de données de clients d'UBS et l'affaire lybienne, la Suisse ne peut se payer le luxe d'une nouvelle carence de direction et de nouveaux risques sécuritaires, surtout pas à la frontière.

Contact:

Garanto - Le syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière
André Eicher, secrétaire central de garanto, tél. 079 380 52 53

Oscar Zbinden, chargé de l'information de garaNto, tél. 079 698 34 17

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100596396> abgerufen werden.